



DROIT DE PASSAGE
Projet d'aménagement
Construction de la télécabine du Villarais

Un accord est intervenu,

Entre la SATA (Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez et des Grandes Rousses), représentée par son Directeur Général, Fabrice BOUTET,

Et Mr DOROTTE Daniel,

Par lequel un droit de passage et de construction est donné pour les travaux de construction de la télécabine du Villarais sur la (les) parcelle(s) :

Numéros de parcelle	Noms propriétaires	Aménagements prévus
A 237	DOROTTE Daniel	Survol

Fait à Genas , le 11/04/2023

DOROTTE Daniel,

Fabrice BOUTET
Directeur Général
p/o Thierry HUGUES

Parcelle vendue le 11/04/2023
à M^r Michel FLAVIAN et à M^{me} Claire Noëlle CUNY
demeurant 102 Boulevard Franklin Roosevelt
à RUEIL MALMAISON (92500)
acte fait par M^r GENIN 92 av. de la Gare BOURG D'OISANS